



le Rouillacais
Communauté de Communes

République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Procès-verbal

Séance du conseil communautaire du 24 mars 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 28
Titulaires présents : 19
Suppléants : 2
Pouvoirs : 2
Excusés : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 6 mars dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Salle Communautaire - 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

II. Vérification du quorum

Le président de séance procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : M. Gilles RIPOCHE, **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC-BIGNAC** : M. Franc PINAUD, **MARCILLAC-LANVILLE** : M. Thierry MARCILLAUD, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS** : / **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, M. Jean-Pierre VIDAL, , M. Christian BERTON, Mme Marie-France DUMOUT, Mme Elisabeth MASSON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : Mme Stéphanie ROTURIER, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Pierre BOURON.

Suppléants en situation délibérante : M. Thierry MARCILLAUD, M. Jean-Pierre BOURON

Pouvoirs : Mme Nicole LANFRANCHI à Mme Dominique MANCIA, M. Emmanuel RIPPE

Excusés : M. François PERROT, M. Eric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO, M. Patrick MESNARD, Mme Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, Mme Nicole LANFRANCHI, M. Emmanuel RIPPE, M. Jean-Claude GUILLOT, M. Jean-Guy CHAUVET

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame Stéphanie ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 24 février 2025 a été transmis par courriel le 28 février 2025. Le Conseil Communautaire adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire. Il est précisé que Monsieur Vidal, absent lors de la dernière réunion, s'abstient de voter.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
20/02/2025	COMMUNICATION	ACQUISTION D'UN TIVOLI	DEVIS 22H10 CREATIONS D'UN MONTANT DE 1 134 € HT
21/02/2025	COMMUNICATION	SIGNALETIQUE PLACE THIERS	DEVIS GRAPHIPUB D'UN MONTANT DE 1 770 € HT
03/03/2025	COMMUNICATION	IMPRESSION MON EN FAMILLES	DEVIS AJ GRAFIK D'UN MONTANT DE 930 € HT
07/03/2025	PATRIMOINE	ENTRETIEN ZE LANTILLON ET TERRAIN HERPES	DEVIS L'ARCHE EN CHARENTE D'UN MONTANT DE 5 100 € HT
07/03/2025	ASSAINISSEMENT	MARCHE DE MOE A BONS DE COMMANDE - ASSAINISSEMENT	AVENANT N°1 - MISSION SUPPLEMENTAIRE DET POUR LES PETITS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - ATMO
11/03/2025	ASSAINISSEMENT	CAMPAGNE 2025 - ANALYSES D'EAU DES STEP	DEVIS LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'UN MONTANT DE 1 097,30 €
11/03/2025	ASSAINISSEMENT	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT RUE DE MAREUIL, ROUILLAC	DEVIS DANS LE CADRE DU MARCHE A BONS DE COMMANDE SAUR D'UN MONTANT DE 2 511 € HT
11/03/2025	PATRIMOINE	MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION RESIDENCE POUR ACTIFS	AVENANT N°1 - SUITE MODIFICATION DU PROGRAMME D'OPERATION MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU MOE -AD VITAM TECH
11/03/2025	HABITAT	MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION ET RENOVATION DES DEUX LOGEMENTS	AVENANT N°1 - VALIDATION DU FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION DU MOE - AS ARCHITECTE

17/03/2025	COMMUNICATION	ACQUISITION CLE USB - PLUI	DEVIS OBJETRAMA D'UN MONTANT DE 285 € HT
17/03/2025	PATRIMOINE	REMPLACEMENT BATTERIES ALARMES INTRUSION	DEVIS EIFFAGE D'UN MONTANT DE 1 266,63 € HT

VI. Ordre du jour et synthèses des décisions à prendre

1. Approbation des Comptes Financiers Uniques 2024 (Budget Principal, Budget habitat, Budget Ordures Ménagères, Budget Assainissement, Budget Eau Potable)

Les Comptes Financiers Uniques de la Communauté de Communes (Budget Principal, Budget habitat, Budget Ordures Ménagères, Budget Assainissement, Budget Eau Potable) dressés, pour l'exercice 2024, par le Comptable du Trésor Public et par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2. Comptes administratifs 2024 – bilan des acquisitions et cessions immobilières

Le Conseil Communautaire approuve le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'exercice budgétaire de l'année 2024.

3. Affectation de résultats d'exploitation 2024

a. Budget Général

Constatant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 4 903 123,25 €
- Un excédent d'investissement de 1 193 693,95 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 244 276,48 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **4 903 123,25 €**

b. Budget Eau

Constatant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 2 832 364,02 €
- Un excédent d'investissement de 24 850,35 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 344 540,69 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 319 690,34 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **2 512 673,68 €**

c. Budget Assainissement

Constatant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 637 478,17 €
- Un déficit d'investissement de 64 216,63 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 178 162,26 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 242 378,89 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **395 099,28 €**

d. Budget Habitat

Constatant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 112 477,44 €
- Un déficit d'investissement de 77 301,07 €
- Un excédent d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 11 835,02 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 65 466,05 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **47 011,39 €**

e. Budget OM

Constatant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 195 175,75 €
- Un excédent d'investissement de 121 557,77 €
- Un déficit d'investissement sur les Restes à Réaliser (RAR) de 0,00 €

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau crédit) : **195 175,55 €**

4. Vote des taux de fiscalité directe

Le Conseil Communautaire décide de voter les taux suivants pour l'année 2025 :

Taux Fiscalité CdC			
CFE	TFB	TFNB	THRS
Cotisation foncière des entreprises	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti	Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires
24,00 %	0,00 %	2,48 %	8,76 %
TAUX INCHANGES			

5. Vote de la taxe GEMAPI

Le Conseil Communautaire décide de fixer le produit de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) à 110 000 € pour l'année 2025.

6. Dotation de solidarité 2025

Le Conseil Communautaire décide de valider les critères suivants et de reverser les enveloppes financières ci-dessous, à chaque commune, pour un montant total de 358 276 €.

- la population INSEE (27,5 %)
- les bases fiscales par commune (35 %)
- le potentiel financier par habitant (10 %)
- les kilomètres de voirie communale (12,5 %)

- La superficie de la commune (15 %)

COMMUNES	Potentiel financier/habitant 10%	Population INSEE 1er janvier 2025 27,5%	Bases fiscales 2025 35%	Linéaire de voirie (km) 12,5%	Superficie Communale 15%	TOTAL	IFER Photovoltaïque 2025	IFER éolien	TOTAL
COURBILLAC	3 276,92	7 340,67 €	4 820,19	1 661,59	2 199,08	19 298,44 €	455,50		19 753,94 €
DOUZAT	2 987,28	4 304,83 €	3 663,28	1 005,41	2 134,02	14 094,82 €			14 094,82 €
ECHALLAT	2 804,48	4 763,62 €	4 274,74	2 182,50	2 814,37	16 839,72 €			16 839,72 €
GENAC-BIGNAC	2 706,55	9 829,85 €	8 261,09	4 257,77	6 191,99	31 247,26 €			31 247,26 €
MARCILLAC LANVILLE	2 817,56	4 910,05 €	5 168,96	4 045,93	3 422,23	20 364,73 €	762,00		21 126,73 €
MAREUIL	2 829,66	3 816,76 €	3 601,45	1 454,83	2 139,59	13 842,29 €			13 842,29 €
MONS	2 368,52	2 274,44 €	2 739,78	3 515,62	3 738,24	14 636,60 €			14 636,60 €
ROUILLAC	1 978,14	28 962,44 €	60 208,22	8 815,47	10 326,18	110 290,46 €	1 151,50		111 441,96 €
ST AMANT DE NOUERE	2 779,35	3 504,39 €	3 358,44	1 440,52	2 072,67	13 155,37 €			13 155,37 €
ST CYBARDEAUX	2 979,08	8 131,35 €	6 426,73	2 706,38	3 901,83	24 145,37 €	793,50		24 938,87 €
ST GENIS D'HIERSAC	2 862,55	8 951,32 €	7 002,29	2 895,86	3 546,78	25 258,79 €			25 258,79 €
/AL D'AUGE	2 432,86	7 916,60 €	11 883,99	9 357,39	8 277,67	39 868,51 €	298,00		40 166,51 €
/AUX ROUILLAC	2 677,03	2 918,70 €	2 840,84	1 035,73	2 485,35	11 957,64 €			11 957,64 €
TOTAUX	35 500,00	97 625,00 €	124 250,00	44 375,00	53 250,00	355 000,00 €	3 276,00		358 276,00 €

7. Vote des budgets 2025

Le Conseil Communautaire vote les budgets primitifs 2025 de la Communauté de Communes, par chapitres et opérations, tels qu'ils sont présentés par Monsieur le Président, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 9 491 192,71 €

011 – Charges à caractère général : 569 929,00 €

012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 078 890,00 €

014 – Atténuations de produits : 1 331 327,00 €

023 – Virement à la section d'investissement : 4 002 794,16 €

042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 797 512,00 €

65 – Autres charges de gestion courante : 1 649 815,00 €

66 – Charges financières : 39 425,55 €

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 21 500,00 €

Recettes de fonctionnement : 9 491 192,71 €

002 – Résultat d'exploitation reporté : 4 903 123,25 €

013 – Atténuations de charges : 10 000,00 €

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 150 937,00 €

70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 210 931,46 €

73 – Impôts et taxes : 1 970 000,00 €
731 – Impositions directes : 1 145 000,00 €
74 – Dotations, subventions et participations : 850 700,00 €
75 – Autres produits de gestion courante : 250 001,00 €
76 – Produits financiers : 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 6 748 796,54 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 150 937,00 €
041 – Opérations patrimoniales : 78 858,09 €
16 – Emprunts et dettes assimilées : 130 260,00 €
20 – Immobilisations incorporelles : 284 500,00 €
204 – Subvention d'équipement versée : 402 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles : 583 046,00 €
23 – Immobilisations en cours : 5 114 195,45 €
45 – Opérations pour compte de tiers : 5 000,00 €

Recettes d'investissement : 6 748 796,54 €

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 1 193 693,95 €
021 – Virement de la section de fonctionnement : 4 002 794,16 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 797 512,00 €
041 – Opérations patrimoniales : 78 858,09 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves : 50 000,00 €
13 – Subventions d'investissement : 433 858,84 €
16 – Emprunts et dettes assimilés : 2 760,00 €
27 – Autres immobilisations financières : 5 814,00 €
45 – Opérations pour compte de tiers : 183 505,50 €

BUDGET ORDURES MENAGERES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 1 471 059,00 €

011 – Charges à caractère général : 339 548,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés : 411 700,00 €
022 – Dépenses imprévues : 5 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement : 215 178,71 €
042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 76 632,29 €
65 – Autres charges de gestion courante : 413 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles : 10 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 1 471 059,00 €

002 – Résultat d'exploitation reporté : 195 175,75 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 25 883,25 €
70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 1 250 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 413 368,77 €

020 – Dépenses imprévues : 6 485,52 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 25 883,25 €

21 – Immobilisations corporelles : 381 000,00 €

Recettes d'investissement : 413 368,77 €

001 – Solde exécution de la section d'investissement reporté : 121 557,77 €

021 – Virement de la section d'exploitation : 215 178,71 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 76 632,29 €

Monsieur Patrick GODICHAUD s'abstient de voter sur ce budget.

BUDGET HABITAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 597 755,39 €

011 – Charges à caractère général : 79 486,00 €

012 – Charges de personnel et frais assimilés : 68 000,00 €

023 – Virement à la section d'investissement : 326 328,19 €

042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 96 954,00 €

65 – Autres charges de gestion courante : 12 181,34 €

66 – Charges financières : 14 805,86 €

Recettes de fonctionnement : 597 755,39 €

002 – Résultat d'exploitation reporté : 47 011,39 €

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 744,00 €

70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 4 700,00 €

74 – Dotations, subventions et participations : 360 000,00 €

75 – Autres produits de gestion courante : 180 000,00 €

78 – Reprises sur amortissements et provisions : 1 300,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 597 243,05 €

001 – Solde exécution section investissement reporté : 77 301,07 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 4 744,00 €

16 – Emprunts et dettes assimilées : 105 000,00 €

23 – Immobilisations en cours : 410 197,98 €

Recettes d'investissement : 597 243,05 €

021 – Virement de la section d'exploitation : 326 328,19 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 96 954,00 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves : 65 466,05 €

13 – Subventions d'investissement : 98 494,81 €

16 – Emprunts et dettes assimilées : 10 000,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 893 354,28 €

- 011 – Charges à caractère général : 121 540,00 €
- 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 107 000,00 €
- 022 – Dépenses imprévues : 10 000,00 €
- 023 – Virement à la section d'investissement : 368 780,71 €
- 042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 222 235,00 €
- 65 – Autres charges de gestion courante : 9 500,00 €
- 66 – Charges financières : 51 422,41 €
- 67 – Charges exceptionnelles : 1 500,00 €
- 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : 1 376,16 €

Recettes de fonctionnement : 893 354,28 €

- 002 – Résultat d'exploitation reporté : 395 099,28 €
- 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 171 255,00 €
- 70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 327 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 3 880 599,20 €

- 001 – Solde exécution section investissement reporté : 64 216,63 €
- 020 – Dépenses imprévues : 107 282,51 €
- 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 171 255,00 €
- 16 – Emprunts et dettes assimilées : 103 682,80 €
- 23 – Immobilisations en cours : 3 434 162,26 €

Recettes d'investissement : 3 880 599,20 €

- 021 – Virement de la section d'exploitation : 368 780,71 €
- 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 222 235,00 €
- 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 242 378,89 €
- 13 – Subventions d'investissement : 2 447 204,60 €
- 16 – Emprunts et dettes assimilées : 600 000,00 €

BUDGET EAU POTABLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 3 218 688,00 €

- 011 – Charges à caractère général : 35 000,00 €
- 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 40 000,00 €
- 022 – Dépenses imprévues : 7 000,00 €
- 023 – Virement à la section d'investissement : 2 829 188,00 €
- 042 – Opération d'ordre et transfert entre sections : 276 500,00 €
- 65 – Autres charges de gestion courante : 14 000,00 €
- 66 – Charges financières : 17 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 3 218 688,00 €

002 – Résultat d'exploitation reporté : 2 512 673,68 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 151 119,00 €
70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 550 000,00 €
76 – Produits financiers : 4 895,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 3 489 341,92 €

040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 151 119,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées : 37 899,17 €
20 – Immobilisations incorporelles : 446 615,00 €
23 – Immobilisations en cours : 2 853 708,75 €

Recettes d'investissement : 3 489 371,92 €

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 24 850,35 €
021 – Virement de la section d'exploitation : 2 829 188,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 276 500,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves : 319 690,34 €
13 – Subvention d'investissement : 32 429,00 €
27 – Autres immobilisations financières : 6 684,23 €

8. Participation de la Communauté de Communes à des organismes extérieurs – Budget Principal

Le Conseil Communautaire approuve les montants concernant les participations aux organismes suivants :

Sur le compte 6458 :

CNAS	7 597,00 €
------	------------

Sur le compte 6281 :

INTERCOMMUNALITES DE FRANCE	1 096,37 €
-----------------------------	------------

Sur le compte 65548 :

CRER	2 475,00 €
------	------------

Sur le compte 615232 :

SDEG	527,25 €
------	----------

9. Garantie d'emprunt - Projet de blanchisserie territoriale

Le Conseil Communautaire prend acte des offres de prêts définitives soumises à garantie et confirme son engagement pour garantir 300 000 € sur le projet de blanchisserie départementale selon la répartition suivante :

Collectivités territoriales	Répartition (%)	Banque commerciale		Montant total Garanties d'emprunt (€)
		La Banque Postale	La Caisse d'Epargne	
		Montant des emprunts		
		8 000 000.00 €	2 240 000.00 €	
Conseil départementale de Charente	50%	4 000 000.00 €	1 120 000.00 €	5 120 000.00 €
CA du Grand Angoulême	17.6%	1 406 250.00 €	393 750.00 €	1 800 000.00 €
CA du Grand Cognac	14.4%	1 148 437.50 €	321 562.50 €	1 470 000.00 €
CC Coeur de Charente	2.9%	234 375.00 €	65 625.00 €	300 000.00 €
CC de Charente Limousine	1.5%	117 187.50 €	32 812.50 €	150 000.00 €
CC des 4B Sud Charente	2.9%	234 375.00 €	65 625.00 €	300 000.00 €
CC du Rouillacais	2.9%	234 375.00 €	65 625.00 €	300 000.00 €
CC La Rochefoucauld - Porte du Périgord	2.0%	156 250.00 €	43 750.00 €	200 000.00 €
CC Lavalette Tude Dronne	2.9%	234 375.00 €	65 625.00 €	300 000.00 €
CC Val de Charente	2.9%	234 375.00 €	65 625.00 €	300 000.00 €
Sous-total EPCI de Charente	50.00%	4 000 000.00 €	1 120 000.00 €	5 120 000.00 €
Montant total à garantir				10 240 000.00 €

10. Ressources humaines – Création et suppression de postes

Le Conseil Communautaire valide la création de poste suivant, à compter du 1^{er} mai 2025, pour accroissement temporaire d'activité :

Postes	Grades
1 agent d'entretien des locaux	Adjoint Technique territorial 1 ^e échelon – 30/35 ^e

11. Ressources humaines – Taux de promotion pour les avancements de grade

Le Conseil Communautaire accepte les ratios d'avancement de grade comme suit :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^e classe	100 %
C	Adjoint du patrimoine territorial	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	100 %
B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal 2 ^e classe	Assistant de conservation principal de 1 ^e classe	100 %
B	Technicien territorial	Technicien territorial principal 2 ^e classe	Technicien territorial principal 1 ^e classe	100 %
B	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial	Rédacteur territorial principal 2 ^e classe	100 %

12. Subventions aux entreprises – aide à l'investissement

Le Conseil Communautaire confirme l'octroi d'une subvention à l'entreprise O Cocon du Spa, représentée par Florine FILLON, pour un montant de 4 654,39 €.

13. Projet renouvellement de la STEP de Rouillac – Plan de financement

Le Conseil Communautaire valide le plan de financement suivant :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)		
Coût de l'opération	3 058 402 €	Agence de l'eau Adour-Garonne	Station de traitement	1 740 970 €
			Réseau de transfert	124 563 €
			Equipements d'Autosurveillance	22 500 €
		Département		558 689 €
		Auto-financement		611 680 €
TOTAL	3 058 402 €	TOTAL		3 058 402 €

VII. Questions et informations diverses

Monsieur le Président fait part des réunions publiques du PLUI qui se dérouleront le lundi 31 mars à Rouillac, le jeudi 3 avril à Val d'Auge et le mardi 8 avril à Saint-Genis d'Hiersac.

Monsieur Pascal Burbaud informe l'assemblée que le 24 mai 2024, le Rouillacais accueillait le passage de la flamme olympique au Théâtre des Bouchauds. Un an plus tard, la Communauté de Communes du Rouillacais célèbre cet anniversaire avec une journée "Le Rouillacais, Théâtre du Sport", pensée pour rassembler habitants, associations et acteurs locaux autour des valeurs du sport.

Un après-midi sportif au Théâtre antique des Bouchauds

2 Moments forts :

- le Théâtre des Bouchauds sera le point de départ des activités sportives de l'après-midi. En partenariat avec Run'n'trail, plusieurs parcours seront proposés aux habitants : Randonnée pédestre : 2 itinéraires de 4 km et 6 km et Trail : 2 parcours de 2,5 km et 5 km.

Les départs seront organisés à 14h, 15h, 16h et 17h, pour permettre à chacun de participer à son rythme. Le départ de 17h sera donné par Gérard Holtz, invité d'honneur de cette journée.

- En soirée, La Palène accueillera Gérard Holtz et son spectacle "Vive le Sport !", où il partage des histoires et anecdotes qui ont marqué l'histoire du sport.

Le Président lève la séance à 20h

